

de Paris, cent quatre Livres Tournois; & ce faites si pourveement & en tele maniere, que par vous n'y ait aucun deffaut, ne pour ce nostre peuple grevés ne dommagés. *Donné à Arras, le 21.^e jour de Juillet, l'an de grace, mil trois cens & quarante.*

Par le Roy, à la relacion de ^a *Monf. de Beauvais*, & de ^b Vous, REGNAUT DE MOULINS.

De 4. Livres Tournois de creue, au Marc d'Or, en oultre & pardeffus les cent 4. Livres Tournois que l'en y donnoit par Marc: en faisant les Doubles d'Or de ^c tenuë deffus: & ^d parmi ce, fu pour Marc d'Or cent 8. Livres.

Se fit le 28.^e jour d'Octobre l'an 340.

4. jours de Decembre, de 10. Sols Tournois de creue, au Marc d'Argent, en oultre & pardeffus les 7. Livres Tournois que l'en y donnoit par avant; se fist le 4.^e jour de Decembre, l'an 340. & parmi ce, fu pour Marc d'Argent, 7. Livres dix Sols Tournois.

PHILIPPE VI.
dit de Valois, à
Arras, le 21.^e de
Juillet 1340.

^a l'Evêque de
Beauvais.

^b le Chancelier
de France. Voy.
le 5.^e Vol. de ce
Rec. pag. 653.
Note (r).

^c Voy cy-dessus,
pag. viij. note
marg. b

^d moyennant.

26. d'Octobre
1340.

4. de Decembre
1340.

(a) Mandement pour augmenter le prix de l'Argent.

Creue en Argent, en Juillet 1340.

Mes chiers Seigneurs, j'ai parlé au Roy, & li plaist l'acroissance de cinq Sols en la maniere qu'il fu consillié en la Chambre; & aussi sont à cest accord *Mess.^e de Beauvais, Mess. de Noyers, & le Chancelier*. Si faites hastier la besoingne au plus que vous portez, & ^e es l'original de la Lettre deffus dite est avec les Lettres que le Roy a envoiées pour la guerre, en l'ellé mil 340. & furent données à Arras, 26. jours de Juillet 1340. & les envoia *Fauvel de Daudeucourt*, qui estoit de ce chargé de par nos Seigneurs.

PHILIPPE
VI.

dit de Valois,
à Arras, le 21.^e
de Juillet
1340.

^c l'Evêque de
Beauvais.

^e et mot paroist
inutile.

PHILIPPE par la grace de Dieu Roys de France. Aus Maistres de nos Monnoies: Salut. Nous vous mandons & commandons que tantost, ces Lettres veuës, pour l'acroissement & moutepliance de l'ouvrage de nos Monnoies, vous faciez donner de creue en chescun Marc d'Argent, au Marc de Paris, & en tout autre Argent en Billon, à ceus qui feront leur Loy, cinc Sols Tournois, en oultre & pardeffus les sis Livres quinze Sols Tournois que l'en donnoit par avant; & ce faites si pourveement & diligamment, que par vous n'y ait aucun deffaut, ne pour ce l'ouvrage de nos dites Monnoies dommagiez ne destourbez. *Donné à Arras, le 29.^e jour de Juillet, l'an de grace mil trois cens quarante, sous nostre petit Sael, & pour cause.*

Par le Roy, à la relacion de Mess. DE BEAUVAIS, DE NOYERS, DE ^f REVEL & LORRIS.

^f Voy. cy-dessus,
pag. viij. Note
(d).

NOTE.

(a) Memorial B. bis de la Chambre des Comptes de Paris, fol.^o 107. bis. R.^o

Au haut de la page, devant cette Ordon-

nance, est eferit d'une autre main: *Radiata, quia in Codice precedenti*. Et cette Ordonnance est rayée.

Ces Lettres estoient encore repetées au folio 109. verso du mesme Registre.

(b) Lettres qui portent qu'il sera fait une fabrication d'Espèces d'Or & d'Argent; & qui fixent le prix de l'une & de l'autre.

27. jours de Janvier 340. la Lettre pour faire la Monnoie 42.^e en faisant les Deniers d'Or fin à l'Angle, cent quinze Livres Tournois au Marc d'Or, & 8. Livres 4. Sols Tournois au Marc d'Argent: s'ensuit ci-après.

PHILIPPE par la grace de Dieu Rois de France. Aus Maistres de nos Monnoies: Salut. Nous vous mandons & commettons & à chascun de vous, que tantost & en l'eure, ces Lettres veues, vous faciez faire & ouvrir nos Monnoies d'Or, Blanchies

PHILIPPE
VI.

dit de Valois,
à S.^t Germain
en Lave, le
27. de Janvier
1340.

27. de Janvier
1340.

NOTE.

(b) Memorial B. bis de la Chambre des Comptes, folio 109. verso.
Tome VI.

PHILIPPE
VI.
dit de Valois,
à S.^t Germain
en Laye, le
27. Janvier
1340.

à Voy. la Pré-
face du 3.^e Vol.
de ce Rec. p. cix.
le moyennant
c. évaluées.

d de 84. Pièces
au Marc.
e de 163. Pièces
au Marc.

f à proportion.

& Noires * quarante deuxaines. C'est assavoir, que un Marc d'Or fin, au Marc de Paris, vaudra & courra pour douze Mars d'Argent; & ainsi ^b parmi ce, seront toutes nos dites Monnoies Blanches & Noires * évaluées quarante deuxaines, en courant le Marc d'Argent-le-Roy, pour dix Livres dix Sols Tournois; & un Marc d'Or fin, pour six vint six Livres cinq Sols Tournois; & faites faire & ouvrir nos dites Monnoies en celle maniere; c'est assavoir, Deniers d'Or fin appellez (c) Angles, qui auront cours pour soixante quinze Sols Tournois la piece, & pour soixante Sols Paris, de trente-trois & deux tiers de pois au Marc de Paris. Et aussi pour plus habundamment avoir Monnoie courtable entre le commun peuple, Nous voulons que vous faciez faire & ouvrir Deniers d'Or fin appellez Deniers Angles, qui auront cours pour trente-sept Sols six Deniers Tournois, & pour trente Sols Paris; dont les deux vaudront justement un des Angles Doubles dessus dis. Et faites donner en tout Or fin aus Marchans, au Marc dessus dit, cent quinze Livres Tournois. *Item.* Faites faire & ouvrir Deniers d'Argent appellez Gros Tournois, qui auront cours pour quinze petits Tournois, & pour douze Deniers Paris, à six Deniers de Loy, Argent-le-Roy, & de ^d sept Sols de pois audit Marc; & Deniers Doubles Noirs, qui auront cours pour deux Deniers Paris la Piece, à deux Deniers de Loy, Argent-le-Roy, & de * quatorze Sols de pois audit Marc. Et faites donner en tout Argent-le-Roy, aus Marchans, audit Marc, à ceuls qui seront leur Loy, huit Livres quatre Sols Tournois; & tout autre Argent & Billon, à la ^e valuë dudit pris; en payant nos Monnoies d'Or, Blanches & Noires, pour les pris dessus contenus. Toutes les choses & chascune dessus dites, faites & accomplissiez chascun de vous en droit foi, si diligemment & en tele maniere, & si briefmant, que par vous n'y ait aucun deffaut. *Donné à S.^t Germain en Laye, le 27.^e jour de Janvier, l'an de grace mil trois cens & quarante, sous nostre Seel du Secret, & de nostre commandement.* Par le Roy. MORLET.

N O T E.

(c) Il paroist par les Lettres du 8. d'Aoust 1341. qui seront à leur rang dans la suite de ce Supplément, que les Deniers d'Or fin à

l'Angle, estoient la mesme chose que les Anglots. Ainsi on disoit anciennement *Angle*, au lieu d'*Angle*; & cela estoit plus conforme à l'étymologie. On disoit aussi *Angel*.

PHILIPPE
VI.
dit de Valois,
à S.^t Germain
en Laye, le der-
nier de Janvier
1340.

(a) *Lettres du Roy par lesquelles il permet aux Gens des Comptes d'augmenter le prix de l'Or & de l'Argent, & d'affoiblir les Monnoyes; & Mandement des Gens des Comptes donné en consequence de ces Lettres, par lequel ils ordonnent de faire une fabrication d'Espèces d'Argent; & fixent le prix de l'Argent.*

6. jours de Fevrier l'an 340. la Lettre de la Monnoie 48.^{me} en donnant 9. Livres 4. Sols Tournois au Marc d'Argent.

DE par les Gens des Comptes du Roy nostre Seigneur. Aus Maistres des Monnoies d'icelui Seigneur: Salut. Savoir faisons que Nous avons receu les Lettres dudit nostre Seigneur le Roy, contenant la fourme qui s'ensuit. PHILIPPE par la grace de Dieu Roys de France: A nos amez & Feauls Gens de nos Comptes à Paris: Salut & dilecion. Nous voulons & vous mandons, que toutesfois & quantes que vous verrés que bon & proufitable sera de croistre les pris en Or & en Argent, & affoiblir les pois des Monnoies d'Or, Blanches & Noires, que Nous avons n'aguères ordenées à faire en nostre Royaume, vous faciez faire, toutes fois sans muer ne changier la Loy, ne les Coings d'icelles. *Escript à S.^t Germain en Laye, le darrenier jour de Janvier, l'an de grace mil trois cent & quarante, sous nostre Seel du Secret, en l'absence du grant.*

N O T E.

(a) Memorial B. bis de la Chambre des Comptes de Paris, fol.^o 110. R.^o